

L'Anse-Saint-Jean, le 12 novembre 2013.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

----- Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le mardi 12 novembre 2013, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :	<b>M. Anicet Gagné,</b>	<b>conseiller</b>
	<b>Mme Nathalie Tremblay,</b>	<b>conseillère</b>
	<b>M. Yvan Coté,</b>	<b>conseiller</b>
	<b>M. Victor Boudreault,</b>	<b>conseiller</b>
	<b>M. Graham Park,</b>	<b>conseiller</b>
	<b>M. Éric Thibeault,</b>	<b>conseiller</b>
	<b>M. Daniel Corbeil,</b>	<b>dg/sec-trésorier</b>

#### DISCOURS DU MAIRE.

Rencontre publique du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean

12 novembre 2013

Bonsoir Mesdames bonsoir messieurs, merci de vous être déplacé pour cette rencontre publique, notre première rencontre publique depuis les élections municipales de dimanche le 3 novembre dernier.

Bonsoir également aux personnes à la maison qui nous suivez via la télévision communautaire.

En premier lieu, je désire vous remercier, anjeannois et anjeannoise, pour la confiance que vous m'avez témoignée en m'accordant votre appui. Je sais que le défi est important mais soyez assurés que je mettrai tous les efforts nécessaires pour être à la hauteur de vos attentes.

Je tiens à féliciter la conseillère et les conseillers élus. Je leur ai déjà fait part de ma volonté de travailler en équipe, dans le plus grand respect et en privilégiant un climat d'échange harmonieux. Je leur ai également confirmé qu'ils auront droit de parole aux séances du conseil et qu'une période leur sera attribuée pour présenter un compte rendu de l'avancement des travaux des comités et des dossiers dont ils ont la responsabilité.

Au cours de la campagne, je vous ai fait part de ma volonté d'être transparent et de communiquer l'information de façon claire et précise. Aussi, comme premier geste, je compte apporter des améliorations au système de télévision communautaire afin que la retransmission des séances publiques soit de meilleure qualité autant au plan de l'image que du son. Également, je compte utiliser tous les outils disponibles pour communiquer de façon régulière avec vous, citoyens citoyennes; que ce soit par internet, par site web, par facebook, par communiqué via l'écho municipal, par affichage ou par toute autre mode de communication.

Tel que promis, dans les premiers mois de mon mandat, je compte faire la lumière sur la situation financière de la municipalité. La préparation budgétaire pour l'année 2014 qui s'échelonne jusqu'à la fin janvier, me permettra de prendre connaissance et d'analyser tous les comptes de revenus et de dépenses, le taux de taxation et l'endettement de la municipalité. Je vous communiquerai les résultats de mon analyse dans les meilleurs délais.

Également, je compte mettre en branle un processus afin de dégager une vision à long terme pour notre municipalité sur l'ensemble des thèmes majeurs tel que l'économie, le développement, le tourisme et les services aux citoyens. Cette démarche se fera en collaboration et en concertation avec les différentes instances socio-économiques et communautaires de la municipalité. La population sera invitée à donner son avis lors des rencontres d'information qui auront lieu à la suite

de cette démarche de planification. Mon objectif est de réaliser cette démarche en 2014, de préférence dans les six premiers mois.

Concernant Le Mont-Édouard, je réitère ma volonté de le supporter, d'aider la direction à poursuivre le travail de remise à niveau des installations et d'assurer la rentabilité financière pour le futur. Le développement résidentiel au pied de la station doit se poursuivre tout en s'assurant de maintenir une vigilance quant aux coûts des infrastructures. Le Mont-Édouard constitue un moteur économique important pour L'Anse-Saint-Jean, il faut poursuivre les actions en vue de le rendre autonome financièrement. Déjà, les résultats financiers des deux dernières années nous portent à croire que l'avenir de la station est porteur d'espoir.

Enfin, nous en tant que personnes élus pour gérer la destinée de la municipalité au cours des quatre prochaines années, nous avons la responsabilité de travailler dans le meilleur intérêt de la population et de la communauté. Nous avons l'obligation de prendre des décisions dans le but de rendre les meilleurs services aux citoyens et citoyennes à coûts raisonnable. Un bon climat de travail au sein du conseil et un travail en équipe permettra une plus grande efficacité et nous aideras relever les défis importants qui nous attendent.

Permettez-moi de souligner combien j'ai apprécié mon premier contact avec les employés de la municipalité, j'ai apprécié leur professionnalisme et leur engagement à donner des services de qualité à leurs concitoyens.

Pour terminer, je vous invite, en tant que citoyens, à vous impliquer dans les différents comités et organismes du milieu pour qu'ensemble on réalise des projets qui contribueront à créer de la richesse, du développement et à accroître la qualité de vie des anjeannois et anjeannoise.

Merci!

Lucien Martel, Maire  
Municipalité de L'Anse-Saint-Jean

329-2013

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE.

L'ouverture de la séance est proposée, appuyé

330-2013

#### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 09 septembre 2013

3.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 septembre 2013

### **4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**

4.1 Acceptation des comptes et paiements directs d'Octobre 2013

### **5. RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES**

### **6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

6.1 Demande de commandite École Fréchette

6.2 Déblaiement de la rue de la Canourgue

6.3 Demande d'aide financière - La Maison Notre-Dame du Saguenay

6.4 Demande de contribution financière - Croix rouge 2014

6.5 Demande d'aide financière 2013-2014 - Maison ISA

6.6 Collecte de fonds - "Noël pour tout le monde"

6.7 Demande d'appui pour la Coupe mémorial Saguenay 2015

6.8 Publicité dans le Trait d'union

## **7. ADMINISTRATION**

7.1 Signataires pour les comptes bancaires et documents concernant de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean

7.2 Modification concernant la carte visa de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean

7.3 RAPPORT FINANCIER

7.4 Demande de crédit de taxes de services - Dossier M. Victor Boudreault

7.5 Programme de crédit de taxes Règlement 11-281 - Remboursement 2013

7.6 Programme de crédit de taxes Règlement 11-281 - Dossier Rebelles des bois

7.7 Renouvellement du contrat de l'agent de développement

7.8 Majoration de la couverture d'assurance responsabilité

7.9 Déclaration pécuniaire des élus municipaux

## **8. TRAVAUX PUBLICS**

8.1 Dénéigement des chemins de tolérance 2013-2014

8.2 Autorisation de circulation des véhicules hors route sur le chemin du Portage

## **9. URBANISME**

9.1 Parachèvement du plan et des règlements d'urbanisme - Offre de service BC2

## **10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

10.1 Aucun

## **11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**

11.1 MFR - Demande pour le Fonds de la Péribonka

11.2 Représentants municipaux

## **12. VARIA**

12.1 Assainissement des eaux - GENIVAR avenant No 1

12.2 Nomination du maire suppléant

12.3 PDFD- Appui au Projet Volet II déposé à la MRC

12.4 Demande de participation financière – Petit-Saguenay 2020

12.5 FQM - Formation des élus

## **13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **14. FERMETURE DE LA SÉANCE**

331-2013

### LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2013

Il est proposé par M. Yvan Côté, appuyé par M. Graham Park et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du 9 septembre 2013 soit accepté tel que lu.

332-2013

### LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2013

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 septembre 2013 soit accepté tel que lu.

333-2013

### ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS D'OCTOBRE 2013

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois d'octobre 2013 au montant de 349 860.02\$ et des paiements directs au montant de 17 700.81\$, telle que déposées aux archives municipales sous la cote **207-120**.

334-2013  
RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le renouvellement de la petite caisse du bureau municipal au montant de 34.83 \$ et de 130.72 \$ pour la petite caisse du bureau de poste.

335-2013  
DEMANDE DE COMMANDITE DE L'ÉCOLE FRÉCHETTE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'octroyer un montant 150\$ dans le cadre du voyage qu'organise l'école Fréchette à New-York en 2014.

336-2013  
DÉBLAIEMENT DE LA RUE DE LA CANOURGUE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de mandater M. Victor Boudreault ainsi que l'inspecteur municipal M. Réjean Boudreault pour rencontrer Mme Lynn Mercure et M. Denis Girard afin de trouver une solution et faire les recommandations nécessaires au conseil concernant la problématique de déneigement de cette partie de rue.

337-2013  
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – LA MAISON NOTRE-DAME DU SAGUENAY

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'octroyer un montant de 50.00\$ à La Maison Notre-Dame du Saguenay à titre de participation financière pour leur campagne de financement 2013-2014.

338-2013  
CONTRIBUTION À LA CROIX ROUGE POUR 2013

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de payer 183.30\$ à la Croix Rouge à titre de contribution annuelle pour 2013-2014.

339-2013  
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MAISON ISA

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'octroyer un montant de 50.00\$ à La Maison ISA à titre de participation financière pour leur campagne de financement 2013-2014.

340-2013  
COLLECTE DE FONDS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC DANS LE CADRE DE LA GUIGNOLÉE DES MÉDIAS

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'octroyer un montant de 100\$ pour la collecte de fonds de la Sûreté du Québec dans le cadre de la Guignolée des médias 2013 qui se déroulera le 5 décembre prochain

341-2013  
APPUI À LA CANDIDATURE DE SAGUENAY POUR L'OBTENTION DE LA COUPE MÉMORIAL EN 2015

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'appuyer la candidature de Ville Saguenay pour l'obtention de la Coupe Memorial édition 2015.

342-2013  
PUBLICITÉ DANS LE TRAIT D'UNION

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de réserver une espace publicitaire dans les quatre prochaines parutions du Trait d'union pour un montant de 1517.40\$ taxes comprises.

343-2013

SIGNATAIRE POUR LES COMPTES BANCAIRES ET DOCUMENTS  
CONCERNANT LA MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de désigner en remplacement de M. Claude Boucher, le nouveau maire, M. Lucien Martel comme signataire nom de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean pour les effets bancaires et tous autres documents exigeant la signature du maire.

344-2013

MODIFICATION CONCERNANT LA CARTE VISA DE LA MUNICIPALITÉ DE  
L'ANSE-SAINT-JEAN

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de annuler la carte Visa de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean portant le numéro 4530 9200 3143 5001 émise au nom de M. Claude Boucher et de désigner en remplacement de celui-ci, le nouveau maire, M. Lucien Martel né le 9 septembre 1949 comme représentant de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean et titulaire de la nouvelle demande d'une carte visa ayant la même limite de crédit soit 5000\$.

RAPPORT FINANCIER SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2013

Le Secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport financier du mois de septembre indiquant des revenus s'élève à 664 814.24\$ et des dépenses au montant de 540 195.43\$ et pour le mois d'octobre des revenus s'élèvent à 249 917.034\$ et des dépenses au montant de 381 331.37\$.

345-2013

DEMANDE DE CRÉDIT DE TAXE DE SERVICES- DOSSIER M. VICTOR  
BOUDREAUULT

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter la demande de M. Victor Boudreauult concernant le crédit de taxe de services faite dans le cadre de la fermeture de son logement situé au 45 rue Saint-Jean Baptiste en date du 8 octobre et de signifier à M. Boudreauult que le cas échéant s'il reloue son logement celui-ci devra en informer la municipalité.

346-2013

PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES AUX ENTREPRISES RÈGLEMENT 11-  
281

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser les remboursements de taxes suivants dans le cadre du programme de crédit de taxes aux entreprises règlement 11-281 :

Épicerie PLD : 6053.28\$

9240-6503 Québec Inc. : 850.66\$

347-2013

DEMANDE DE PARTICIPATION AU PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES AUX  
ENTREPRISES RÈGLEMENT 11-281

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter la demande faite par les Rebelles des Bois Inc. dans le cadre du programme de crédit de taxes aux entreprises règlement 11-281.

348-2013

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le maire et le directeur général à signer au nom de la municipalité le renouvellement de contrat de l'agent de développement et que celui-ci soit déposé au annexe sous la cote 182

349-2013

MAJORATION DE LA COUVERTURE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement, afin d'avoir une couverture d'assurance responsabilité adéquate de faire passer la couverture d'assurance responsabilité de la municipalité de 5,000,000\$ à 10,000,000\$ pour un coût supplémentaire annuel de 2930.00\$.

350-2013

DÉPÔT OFFICIEL DES DÉCLARATIONS PÉCUNIAIRES DES ELUS MUNICIPAUX

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 360.1 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2-2) indique ce qui suit :

*« Le membre du conseil avise par écrit le greffier ou secrétaire-trésorier de tout changement significatif apporté aux renseignements contenus dans la déclaration, visée à l'un ou l'autre des articles 357 et 358, dans les 60 jours suivant le changement. Le greffier ou secrétaire-trésorier en fait rapport au conseil à la première séance ordinaire qui suit.*

*Le défaut d'aviser, dans ce délai, le greffier ou secrétaire-trésorier constitue, aux fins de l'article 26 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (chapitre E-15.1.0.1), un facteur aggravant lorsque le manquement à une règle prévue au code d'éthique et de déontologie concerne un intérêt qui est visé par le changement. »*

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 360.2 mentionne que *« Le greffier ou secrétaire-trésorier doit, au plus tard le 15 février de chaque année, transmettre au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire un relevé qui identifie les membres du conseil de la municipalité qui ont, depuis la dernière transmission d'un tel relevé, déposé devant le conseil une déclaration, visée à l'un ou l'autre des articles 357 et 358, et ceux qui ne l'ont pas fait. »*

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que le directeur général, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, informe le Ministère des Affaires municipales que suite aux dernières élections municipales tous les membres du nouveau conseil municipal ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires lors de la séance du 12 novembre 2013.

351-2013

DÉNEIGEMENT DES CHEMINS DE TOLÉRANCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement, autoriser le paiement de 1750\$ pour le déneigement du chemin des Mélèze ainsi qu'une participation financière municipale au montant de 662.50\$ et de répartir aux propriétaires riverains la différence soit 1087.50\$

352-2013

AUTORISATION DE CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR LE CHEMIN DU PORTAGE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement, autoriser la circulation des véhicules hors route sur le chemin du portage entre l'entrée de la Zec de L'Anse-Saint-Jean et la rue des Coteaux.

353-2013

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT – MANDAT À BC2 POUR LE PARACHÈVEMENT DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'octroyer à la firme BC2 le mandat au montant de 16 900\$ taxe eu sus pour le parachèvement du plan d'urbanisme et la révision de nos règlements municipaux et afin de se conformer au nouveau schéma d'aménagement adopté par la MRC du Fjord-du-Saguenay.

354-2013

FOND DE LA PÉRIBONKA - DEMANDE DANS LE CADRE DE LA MFR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de transférer à la MFR le montant reçu de la MRC du Fjord-du-Saguenay dans le cadre du fonds de la Péribonka pour 2013-2014.

355-2013

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de nommer les membres du conseil municipal suivant comme représentants municipaux :

- Société de développement et Mont Édouard : M. Yvan Côté, M. Éric Thibeault et M. Lucien Martel
- Comité consultatif d'urbanisme : M. Victor Boudreault et M. Éric Thibeault
- MFR : Mme Nathalie Tremblay et M. Lucien Martel
- Camping municipal : M. Anicet Gagné et M. Victor Boudreault
- Télévision communautaire et communication : M. Anicet Gagné

356-2013

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES – AVENANT NO 1 DE GÉNIVAR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter l'avenant no1 déposé par GENIVAR concernant la vérification des conduites d'égout faite par caméra dans le cadre du contrat accordé dans dossier de l'assainissement des eaux usées.

357-2013

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de nommer Monsieur Graham Park à titre de maire suppléant pour les quatre prochains mois de novembre à février.

358-2013

PDFD – APPUI AU PROJET VOLET II DÉPOSÉ À LA MRC

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'appuyer la demande d'aide financière 2013-2014 du le Groupe PDFD déposé à la MRC du Fjord-du-Saguenay dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II.

359-2013

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE- PETIT-SAGUENAY 2020

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'octroyer un montant de 300\$ à titre de participation financière de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean dans le cadre du projet de formation de conteurs amateurs du Bas-Saguenay.

360-2013

FQM - FORMATION DES ÉLUS LE 30 NOVEMBRE « RÔLE ET RESPONSABILITÉ DES ÉLUS »

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le conseil municipal à suivre la formation « Rôle et responsabilité des élus » qui aura lieu le 30 novembre prochain à Saint-Prime et de défrayer les coûts reliés à cette activité.

361-2013

FERMETURE DE LA SÉANCE.

Propose la fermeture de la séance à 20h10

Fait et passé à L'Anse-Saint-Jean en ce douzième jour de novembre de l'an 2013.

---

Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

---

Monsieur Lucien Martel, maire

*« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*